

# SSEC-POL-1 Politique liée aux collectivités

Date d'entrée en vigueur : mars 2019

Dernière révision : février 2025

Major Drilling Group International Inc. (« **Major Drilling** », la « **Société** ») désire collaborer avec ses clients afin d'améliorer la qualité de vie des diverses collectivités dans lesquelles l'entreprise offre ses services.

Major est une entreprise de forage spécialisée qui livre ses services même sur les sites présentant les plus grands défis grâce à ses connaissances, son importante expérience, son intérêt pour la sécurité et son engagement visant à répondre aux besoins locaux de tous ses clients. En ayant le meilleur personnel sur le site et une flotte d'équipement de forage moderne et variée, nous établissons des partenariats avec nos clients et les collectivités locales afin de produire des résultats exceptionnels.




## Contexte de l'engagement auprès des collectivités

Dans l'industrie minière, ce sont généralement les propriétaires et les exploitants de mines, notamment ceux qui exercent leurs activités au sein ou à proximité des collectivités locales, qui ont l'obligation et la responsabilité directes d'obtenir et de conserver un permis social d'exploitation, et d'entreprendre des évaluations de l'impact sur les collectivités avant d'entamer des travaux dans de nouvelles zones. À titre de fournisseur de services de forage à ces clients du domaine minier, Major Drilling déploie ses équipes et ses appareils de forage sur les sites des projets de ses clients pour y offrir des services de forage particuliers dans le respect des exigences du programme de forage du client. En plus de son siège social à Moncton, au Canada, Major Drilling gère plusieurs succursales, implantées dans de nombreuses collectivités partout dans le monde, qui soutiennent les opérations en cours sur le terrain.

## Notre engagement :

Major Drilling s'est engagée à assurer le succès à long terme des collectivités dans lesquelles elle offre ses services.

- Dans le but de soutenir les collectivités locales, nous déployons des efforts particuliers pour embaucher et former des employés de la région en plus de faire appel, dans la mesure du possible, à des fournisseurs locaux.
- Nous mettons tout en œuvre pour que nos opérations n'exposent pas les collectivités à des risques supplémentaires ou injustifiées.
- Nous nous efforçons d'établir et de maintenir des relations durables avec les collectivités autochtones au sein desquelles nous intervenons, et au sein des nombreux partenariats de coentreprise qui occupent une place centrale dans nos opérations.
- Nous devons respecter toutes les lois et réglementations applicables aux opérations menées dans des zones protégées.
- Nous faisons la promotion de partenariats à l'échelle internationale, nationale, régionale et locale. Nous encourageons les employés à participer à la vie communautaire locale en s'associant aux efforts caritatifs, aux groupes sans but lucratif et aux associations industrielles. Tous les dons et parrainages caritatifs de la Société doivent se conformer aux lois applicables et à la politique mondiale de Major Drilling en matière de dons et de parrainages institutionnels. Major Drilling ne doit pas apporter de contributions susceptibles d'être perçues comme contraires à l'éthique et/ou créant un conflit d'intérêts avéré ou perçu comme tel.
- Nous reconnaissons les droits fondamentaux de la personne dans notre sphère d'influence, en respectant les droits des personnes et l'importance de leur héritage culturel. Nous reconnaissons et respectons la législation applicable en matière de travail, de travail des enfants, d'esclavage moderne et d'emploi, et nous insistons pour que nos fournisseurs observent les mêmes lois. Celles-ci incluent les interdictions concernant le travail des enfants, la main d'œuvre forcée, les comportements discriminatoires, le trafic d'êtres humains et toute forme d'esclavage moderne, ainsi que la reconnaissance des droits et libertés d'association et de négociation collective.
- Nous offrons un milieu de travail au sein duquel tous les membres de notre effectif dynamique et diversifié

Nom du document	Date	Version	Révisé par	Approuvé	Commentaires
SSEC-POL Collectivités Politique	Mars 2019	1	Comité de santé, de sécurité, d'environnement et de communauté		Approuvé pour diffusion
SSEC-POL-1 Collectivités Politique	Janvier 2023	2	Comité de santé, de sécurité, d'environnement et de communauté		Approuvé pour diffusion
SSEC-POL Collectivités Politique	Mars 2025	3	Comité de santé, de sécurité, d'environnement et de communauté		Approuvé pour diffusion

Les documents imprimés ne sont pas contrôlés. Vous devez vous assurer de posséder la dernière version à jour.